



Roannaise de l'Eau lauréat des Trophées de l'Eau 2017

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne a révélé ce mardi 20 juin à Orléans le nom des 11 lauréats qui ont été primés par les Trophées de l'eau 2017. Roannaise de l'Eau a remporté le prix spécial du jury pour sa gestion alternative des eaux de pluie en roannais.

Le prix spécial du jury



Les trophées récompensent des actions exemplaires pour apporter des solutions aux problèmes de l'eau : pollutions, gaspillages, rivières dégradées... L'objectif est de promouvoir les bonnes pratiques et inspirer des projets similaires pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

Parmi les 44 candidatures reçues par le jury, 11 lauréats ont été récompensés sur tout le bassin Loire-Bretagne.

Roannaise de l'Eau a reçu le prix spécial du jury pour sa gestion alternative des eaux pluviales, dans la catégorie «Préserver l'eau, l'économiser et lutter contre sa pollution».

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne est un établissement public d'Etat qui a pour mission d'aider l'ensemble des acteurs de l'eau à préserver la qualité des eaux et des milieux aquatiques.

La démarche de Roannaise de l'Eau

Une remise en cause de la gestion «traditionnelle» des eaux de pluie

Lorsqu'elles ruissellent sur les surfaces imperméables, comme les routes, les parkings, les trottoirs ou les toitures, les eaux de pluie se chargent en pollution (déjection canine, flaque d'huile, etc.).

Elles ont longtemps été collectées en réseau unitaire, c'est à dire avec les eaux usées issues des activités domestiques (sanitaires, vaisselle par exemple) et industrielles, avec pour objectif d'être ensuite épurées en station de traitement pour être rejetées sans risque dans le milieu naturel. Or en cas de fortes pluies, le flot important ne peut pas être pris en charge intégralement par les stations d'épuration. Une partie des eaux usées et pluviales est donc directement rejetée au milieu naturel sans avoir été dépolluée.

Dans d'autres cas, les eaux pluviales sont collectées dans un réseau à part (réseau séparatif) pour être ensuite rejetées aux cours d'eau sans traitement.

Cette gestion par le «tout tuyau» trouve aujourd'hui ses limites, notamment en raison de l'accroissement des phénomènes météorologiques violents.

Développement d'une politique volontariste de gestion « intégrée » des eaux pluviales

A Roanne, 20 % des effluents ne sont pas traités par temps de pluie. La réglementation impose de descendre à 5 % à l'horizon 2025 afin de limiter l'impact des polluants sur nos milieux aquatiques.

L'impact financier de l'aménagement de bassins de pollution est estimé entre 50 et 100 millions d'euros. Le territoire n'a pas la capacité d'injecter autant d'argent pour gérer ce problème qu'il est possible d'appréhender autrement.

Roannaise de l'Eau a ainsi décidé depuis 2009 de mettre en place une politique de gestion intégrée des eaux pluviales dont le coût est 10 à 100 fois inférieur.

Il s'agit de limiter au maximum le ruissellement de ces eaux en réduisant les surfaces imperméabilisées pour permettre à l'eau de s'infiltrer là où elle tombe.

Pour respecter la réglementation à un coût supportable, des objectifs ambitieux sont en cours de validation. Cela consiste à déconnecter du réseau d'eaux usées 150 000 m³, soit 22 hectares de surfaces imperméabilisées par an.

A travers son Schéma directeur de gestion des eaux pluviales, Roannaise de l'Eau définira les secteurs à déconnecter du réseau en priorité.

Le recours aux techniques alternatives de gestion des eaux de pluie est et sera alors privilégié chaque fois que cela est possible. Car même si la mise en séparatif constitue également une solution, elle est plus onéreuse et ne contribue pas à la réduction du ruissellement des eaux pluviales.

Or, tout ce qui pourra être infiltré ou restitué au plus près de la chute de la goutte d'eau sera bénéfique pour demain.

Préparer demain dès aujourd'hui

Roannaise de l'Eau accompagne et conseille les élus, les maîtres d'ouvrage et les particuliers pour tous les projets de construction ou d'aménagement de l'existant.

De même, tout est mis en œuvre pour que les Plans Locaux d'Urbanisme des communes de son territoire imposent prioritairement l'infiltration des pluies pour tous les projets d'urbanisation.

Par ces préconisations et prescriptions, mais aussi au travers de ses propres chantiers, Roannaise de l'Eau entend bien généraliser une démarche et une politique collective responsables sur ce sujet.



Création d'une noue, rue Calmette à Riorges



Une noue est l'une des techniques alternatives proposée par Roannaise de l'Eau. C'est un fossé végétalisé, favorisant le stockage, l'infiltration et la régulation des eaux de pluie.